



Augmentation bon de commande fioul

Par **marina**, le **05/07/2012 à 16:26**

Bonjour, rn rn j'ai passée une commande auprès d'une entreprise pour une livraison du prix le 16 juin a un prix de 0,876 le litre. N ayant pas de nouvelle j appelle trois fois dans la semaine et me dise que l'endroit ou il se livre dans ma région est vide est qu'il doivent le chercher plus loin ,donc répercutent la distance sur le prix de ma commande. Aucune clause en bas du bon de commande parle de cette possibilité d'augmentation. Suis je dans mon bon droit de leur demander exécution parfaite du bon de commande et si oui que faire pour accéder à cette requête étant donné que le service client m a raccrochée au nez et me demande d aller ailleurs alors que le prix du fioul a augmenté. rn rn Cordialement